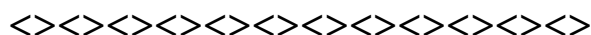


Les Mathes – La Palmyre



Le prix de l'eau

André RIMBERT

Le prix de l'eau

1	Préambule.....	2
2	Introduction.....	2
3	Les Organismes.....	2
4	Les coûts.....	3
5	Evolution des coûts.....	3
5.1	Coût proportionnel Hors Taxe.....	3
5.2	Abonnement Hors Taxe.....	3
5.3	La TVA.....	4
5.4	Evolution de l'abonnement.....	4
5.5	Coût total du m3 TTC.....	4
5.6	Evolution du coût TTC du m3.....	5
5.7	Comparaison entre les communes de la presqu'île d'Arvert.....	5

1 Préambule

Cet article a pour but d'éclairer un peu la structure complexe des factures d'eau et de montrer l'évolution des coûts.

Les données numériques sont issues uniquement de la collection de factures entre juillet 2001 et juillet 2017 pour ma propriété située sur la commune de **Les Mathes - La Palmyre**.

Elle permet de comparer objectivement "le prix de l'eau" à La Palmyre avec celui pratiqué dans d'autres communes, la structure des factures pouvant être différente.

Cliquer sur les liens pour plus d'informations

2 Introduction

Pour faire face à leurs obligations en matière de distribution de l'eau potable et d'assainissement, la plupart des petites communes, qui ne possèdent pas suffisamment les compétences, les moyens techniques et surtout les ressources en eau, nécessaires, se sont regroupées en syndicat intercommunal.

Ces syndicats délèguent souvent leurs obligations à une société privée, prestataire de service, selon un contrat généralement sur plusieurs années, pour gérer tous les services nécessaires à la distribution de l'eau : captage, traitement et rejet de l'eau, extension et entretien des réseaux de distribution et d'assainissement, facturation et gestion des redevances.

Il faut noter que l'eau en elle-même est gratuite, se sont tous les services qui sont facturés.

Outre ces services, des organismes de protection et de surveillance de la qualité des eaux prélèvent des redevances pour financer leurs actions.

3 Les Organismes

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau des rives de la Seudre (SIAEP)

- Production d'eau (forage à Veaux sur mer - arrêté préfectoral du 22/12/2006)
- Distribution : réseau et compteurs
- La SIAEP est déclarée inactive depuis le 01/04/2014 par [Manageo](#)

Syndicat des Eaux de Charente-Maritime

- Fourniture d'eau : (feeder entre Chaillevette et Arvert - marché public 23/3/2012)
- Le syndicat remplace le SIAEP dans ses activités depuis sa cessation d'activité

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA)

- Assainissement : réseau et stations d'épuration

Agence de l'eau Adour-Garonne : établissement public de l'État

- Lutte contre la pollution de l'eau
- Protection du milieu aquatique

Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR)

- Société mère de la CER
- Gestion des comptes "Client"

Compagnie des Eaux de Royan (CER) - Gestionnaire délégué

- Extension et entretien du réseau de distribution d'eau potable
- Extension et entretien du réseau d'assainissement
- Facturation et gestion des redevances

4 Les coûts

Le coût total se décompose en deux parties

- une partie proportionnelle au volume d'eau consommée
- une partie indépendante du volume d'eau consommée : partie fixe ou "abonnement"

Chacune de ces deux parties comprend une part pour l'eau potable et une part pour l'assainissement.

Dans certaines communes du département ou d'ailleurs, les coûts d'assainissement sont facturés à part, la fourniture d'eau potable et l'assainissement n'étant pas assurés par le même organisme.

La comparaison entre deux factures d'eau de provenance différente n'a, dans ce cas, aucun sens.

5 Evolution des coûts

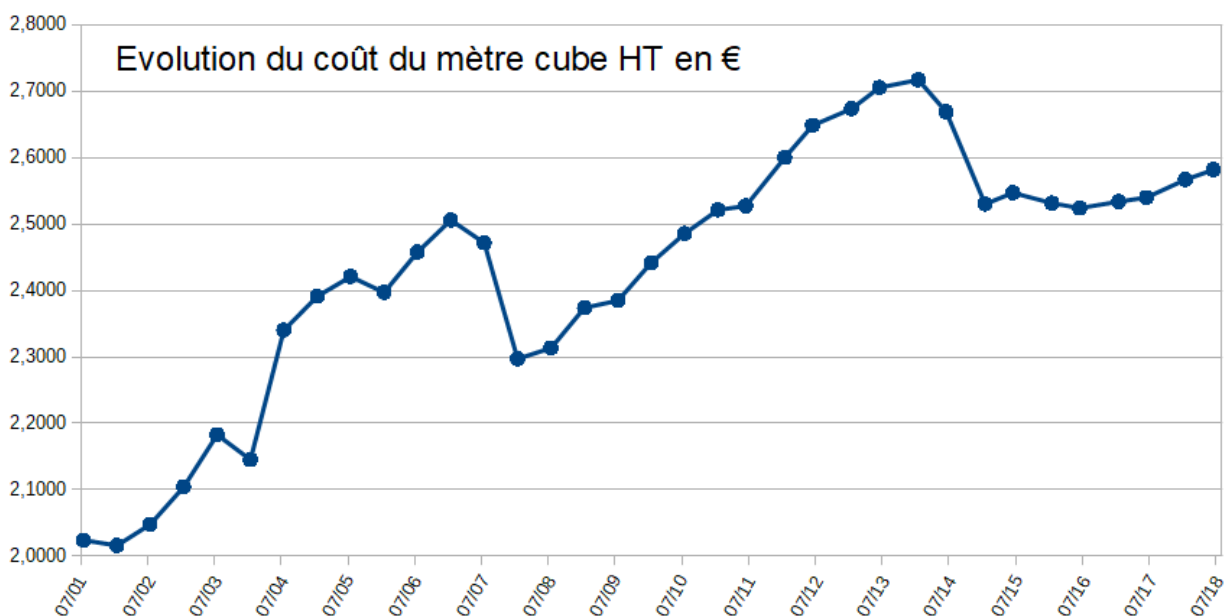
5.1 Coût proportionnel Hors Taxe

Le prix pour la fourniture d'eau potable et l'assainissement du m³ d'eau hors taxe est passé de 2,0243 € en juillet 2001 à 2,5818 € en juillet 2018, avec deux baisses significatives en janvier 2007 et janvier 2015. Une hausse s'en est suivie pour atteindre un sommet en janvier 2014. La hausse est beaucoup plus faible depuis janvier 2015

Sur cette période de 17 ans, la fourniture d'eau potable a donc subi une augmentation de 27,5 %

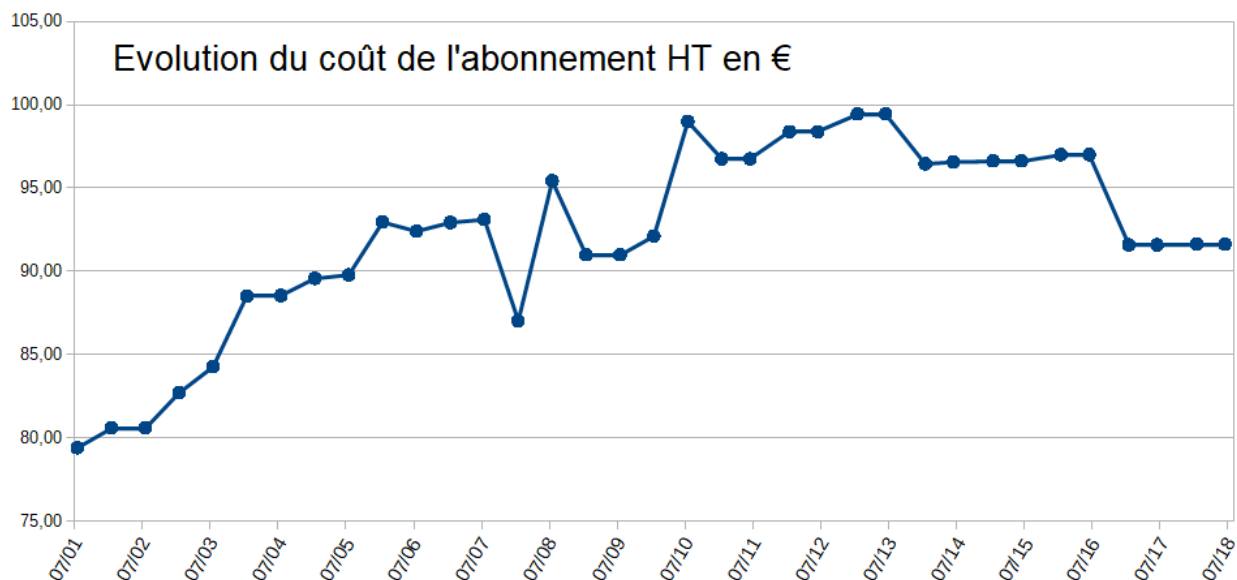
La redevance due à la SIAEP a été supprimée à partir de juillet 2014.

La redevance due au syndicat départemental, qui a absorbé la SIAEP, est passée de 0,61 €/ m³ en juillet 2014 à 0,495 €/ m³ en juillet 2017



5.2 Abonnement Hors Taxe

Le montant de la partie fixe (abonnement) est passé de 79,40 € en juillet 2001 à 91,58 € en juillet 2017, avec une légère baisse de juillet 2007 à janvier 2010, et une autre légère baisse (3%) en janvier 2014, soit une augmentation de 15,4 % en 17 ans



5.3 La TVA

De janvier 2001 à juillet 2011, le taux de TVA pour tous les coûts est 5,5 %.

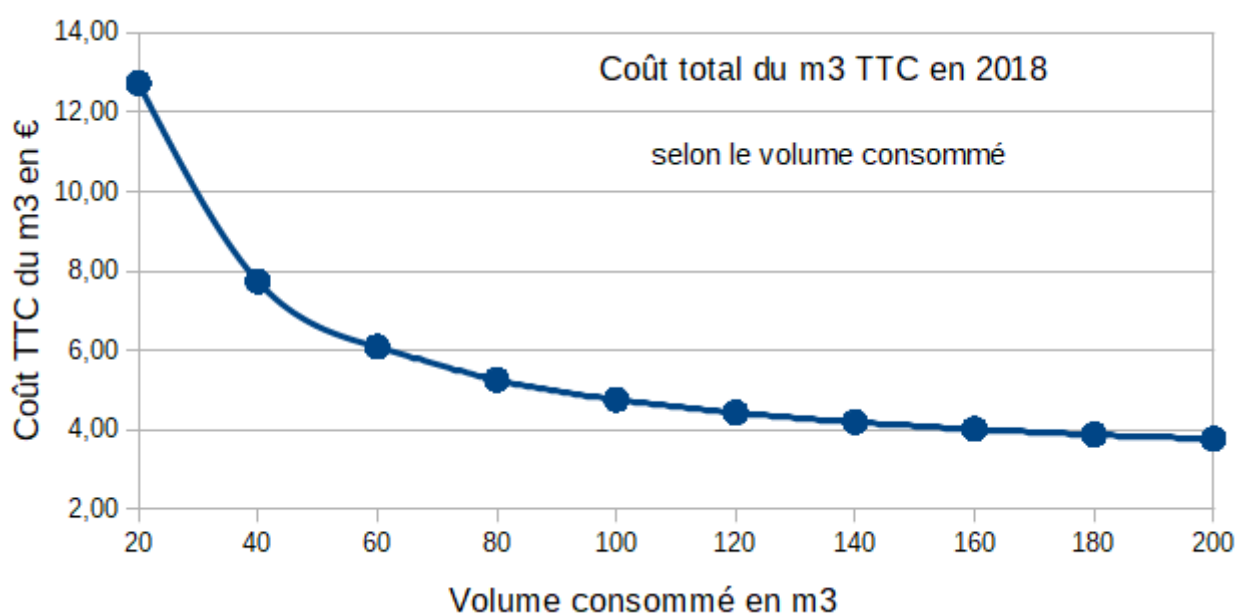
En janvier 2012, le taux de TVA des redevances pour les eaux usées, la modernisation des réseaux et l'abonnement pour les eaux usées est passée à 7 %

En janvier 2014, le taux de TVA de l'abonnement pour les eaux usées est passées à 10 %

En juillet 2014, le taux de TVA des redevances pour les eaux usées et la modernisation des réseaux est passées à 10 %

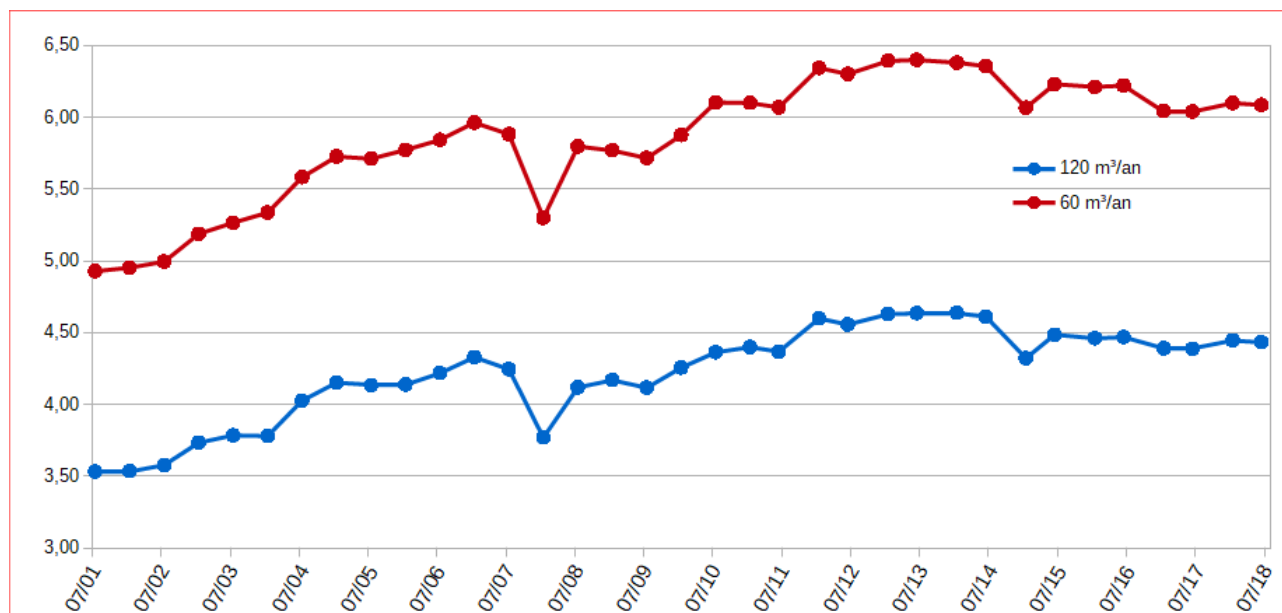
5.4 Coût total du m³ TTC

Du fait de l'existence d'une partie fixe, donc indépendante du volume d'eau consommé, le prix total du mètre cube d'eau est nettement plus élevé pour les petites consommations.



5.5 Evolution du coût TTC du m³

Valeurs calculées pour une consommation annuelle de 60 et 120 m³



5.6 Comparaison entre les communes de la presqu'île d'Arvert

L' [observatoire national](#) des services d'eau et d'assainissement publie le prix global des services de l'eau et de l'assainissement au m³ pour toutes les communes de France, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³.

Les prix sont établis au 1^{er} janvier de l'année. Ils peuvent être légèrement différents des prix calculés dans cette étude avec les tarifs indiqués sur les factures reçues en janvier et juin de chaque année, par l'auteur. Les différences sont dues aux variations des tarifs en cours d'année.

Le tableau suivant concerne les années 2013 à 2015 pour les communes constituant la CARA. Royan constitue un cas particulier, la distribution de l'eau n'y est pas gérée par la CER.

En 2013 les prix vont de 4,2 € à 4,93 € et en 2015 de 4,25 € à 4,54 €. L'écart se resserre.

Communes	2013	2014	2015	Communes	2013	2014	2015
<u>Arces-sur-Gironde</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Les Mathes - La Palmyre</u>	4,55	4,52	4,39
<u>Arvert</u>	4,55	4,52	4,4	<u>Médis</u>	4,34	4,37	4,25
<u>Barzan</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Meschers-sur-Gironde</u>	4,35	4,46	4,35
<u>Boutenac-Touvent</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Mornac-sur-Seudre</u>	4,55	4,52	4,4
<u>Breuillet</u>	4,55	4,52	4,4	<u>Mortagne-sur-Gironde</u>	4,35	4,46	4,35
<u>Brie-sous-Mortagne</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Royan</u>	3,71	3,85	3,96
<u>Chaillevette</u>	4,55	4,52	4,4	<u>Sablonceaux</u>	4,93	4,53	4,54
<u>Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Saint-Augustin</u>	4,55	4,52	4,4
<u>Corme-Ecluse</u>	4,50	4,59	4,44	<u>Saint-Georges-de-Didonne</u>	4,24	4,73	4,54
<u>Cozes</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Saint-Palais-sur-Mer</u>	4,34	4,45	4,36
<u>Epargnes</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Saint-Romain-de-Benet</u>	4,93	4,53	4,54
<u>Etaules</u>	4,55	4,52	4,4	<u>Saint-Romain-sur-Gironde</u>	4,43	4,53	4,54
<u>Floirac</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Saint-Sulpice-de-Royan</u>	4,55	4,52	4,4
<u>Grézac</u>	4,35	4,46	4,35	<u>Saujon</u>	4,30	4,40	4,29
<u>L'Equille-sur-Seudre</u>	4,55	4,52	4,4	<u>Semussac</u>	4,34	4,37	4,35
<u>La Tremblade</u>	4,55	4,52	4,4	<u>Talmont-sur-Gironde</u>	4,35	4,46	4,35
<u>Le Chay</u>	4,50	4,59	4,44	<u>Vaux-sur-Mer</u>	4,43	4,43	4,54